



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-037-2017-01

PUBLIÉ LE 27 JANVIER 2017

Sommaire

Agence régionale de santé

IDF-2017-01-04-038 - ARRÊTÉ n° DS-MRFC / 2017-002 PORTANT ABROGATION DES ARRÊTÉS DE DELEGATION DE SIGNATURE ANTÉRIEURS À EFFET DE SIGNER LES ACTES VALANT ENGAGEMENT JURIDIQUE ET LA CERTIFICATION DES SERVICES FAITS du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France (2 pages)	Page 4
IDF-2017-01-04-027 - ARRÊTÉ n° DS-MRFC / 2017-024 PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR » du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France (2 pages)	Page 7
IDF-2017-01-04-028 - ARRÊTÉ n° DS-MRFC / 2017-025 PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR » du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France (2 pages)	Page 10
IDF-2017-01-04-029 - ARRÊTÉ n° DS-MRFC/ 2017-026 PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR » du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France (2 pages)	Page 13
IDF-2017-01-04-030 - ARRÊTÉ n° DS-MRFC/ 2017-027 PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR » du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France (2 pages)	Page 16
IDF-2017-01-04-031 - ARRÊTÉ n° DS-MRFC/ 2017-028 PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR » du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France (2 pages)	Page 19
IDF-2017-01-04-032 - ARRÊTÉ n° DS-MRFC/ 2017-029 PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR » du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France (2 pages)	Page 22
IDF-2017-01-04-033 - ARRÊTÉ n° DS-MRFC/ 2017-030 PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR » du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France (2 pages)	Page 25
IDF-2017-01-04-034 - ARRÊTÉ n° DS-MRFC/ 2017-031 PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR » du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France (2 pages)	Page 28
IDF-2017-01-04-035 - ARRÊTÉ n° DS-MRFC/ 2017-032 PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR » du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France (2 pages)	Page 31
IDF-2017-01-04-036 - ARRÊTÉ n° DS-MRFC/ 2017-033 PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR » du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France (2 pages)	Page 34
IDF-2017-01-04-037 - ARRÊTÉ n° DS-MRFC/ 2017-034 PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR » du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France (2 pages)	Page 37

Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

IDF-2017-01-27-003 - Arrêté portant subdélégation de signature de Mme Anne BOSSY, directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France (4 pages)

Page 40

Rectorat de l'académie de Créteil

IDF-2017-01-25-002 - Arrêté du 25 janvier 2017 portant délégation de signature à madame Nathalie GAUTIER, déléguée académique à la formation professionnelle initiale et continue du rectorat de Créteil (3 pages)

Page 45

Agence régionale de santé

IDF-2017-01-04-038

ARRÊTÉ n° DS-MRFC / 2017-002
PORTANT ABROGATION DES ARRÊTÉS DE
DELEGATION DE SIGNATURE ANTÉRIEURS À
EFFET DE SIGNER LES ACTES VALANT
ENGAGEMENT JURIDIQUE ET LA CERTIFICATION
DES SERVICES FAITS
du Directeur général de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

ARRÊTÉ n° DS-MRFC / 2017-002

PORTANT ABROGATION DES ARRÊTÉS DE DELEGATION DE SIGNATURE ANTÉRIEURS À EFFET DE SIGNER LES ACTES VALANT ENGAGEMENT JURIDIQUE ET LA CERTIFICATION DES SERVICES FAITS

du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 1432-2 et R-1432-55

Vu le décret du 1^{er} juillet 2015 portant nomination de Monsieur Christophe DEVYS, conseiller d'État, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France à compter du 17 août 2015

ARRÊTE

Article 1

Sont abrogés les arrêtés suivants, portant délégation de signature à effet de signer les actes valant engagement juridique et la certification des services faits :

Arrêté n°	DS-2015/241	du	17-août-15
Arrêté n°	DS-2015/242	du	17-août-15
Arrêté n°	DS-2015/330	du	22-déc-15
Arrêté n°	DS-2015/361	du	31-déc-15
Arrêté n°	DS-2016/024	du	22-mars-16
Arrêté n°	DS-2016/100	du	22-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/101	du	22-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/102	du	22-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/103	du	22-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/104	du	22-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/105	du	22-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/106	du	22-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/107	du	22-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/108	du	22-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/109	du	22-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/110	du	22-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/116	du	24-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/117	du	24-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/118	du	24-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/119	du	24-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/120	du	24-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/121	du	24-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/122	du	24-nov-16

Arrêté n°	DS-2016/123	du	24-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/124	du	24-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/125	du	24-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/126	du	04-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/127	du	04-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/128	du	04-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/129	du	04-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/130	du	22-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/131	du	22-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/133	du	25-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/134	du	25-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/135	du	25-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/136	du	25-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/137	du	25-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/138	du	25-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/139	du	25-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/140	du	25-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/141	du	30-nov-16
Arrêté n°	DS-2016/144	du	13-déc-16
Arrêté n°	DS-2016/145	du	13-déc-16
Arrêté n°	DS-2016/146	du	14-déc-16

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Paris, le 4 janvier 2017

Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé
Île-de-France

Signé

Christophe DEVYS

Agence régionale de santé

IDF-2017-01-04-027

ARRÊTÉ n° DS-MRFC / 2017-024

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE «

ORDONNATEUR »

du Directeur général de l'Agence régionale de santé

Île-de-France

ARRÊTÉ n° DS-MRFC / 2017-024

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR »

du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L.1432-2 et R-1432-55

Vu le décret du 1^{er} juillet 2015 portant nomination de Monsieur Christophe DEVYS, conseiller d'État, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France à compter du 17 août 2015

Considérant les centres de responsabilité budgétaires (ci-après dénommés CRB) entre lesquels sont répartis les autorisations d'engagements et crédits de paiements budgétaires alloués à l'Agence Régionale de Santé Île-de-France :

- CRB Pilotage ci-après dénommé CRB PILOT
- CRB Frais généraux ci-après dénommé CRB FG
- CRB Immobilier ci-après dénommé CRB IMMO
- CRB Soutien juridique ci-après dénommé CRB JURIS
- CRB Masse salariale ci-après dénommé CRB PAYE
- CRB Recrutement et formation ci-après dénommé CRB FOREC
- CRB Relations sociales ci-après dénommé CRB SOC
- CRB Stratégie ci-après dénommé CRB DS
- CRB Informatique ci-après dénommé CRB SI
- CRB Systèmes d'information mutualisés ci-après dénommé CRB SI-M
- CRB Qualité sécurité et protection des populations ci-après dénommé CRB DQSP
- CRB Promotion de la santé et de la réduction des inégalités ci-après dénommé CRB DPSRI
- CRB Offre de soins ci-après dénommé CRB DOS
- CRB Autonomie ci-après dénommé CRB DA
- CRB Communication ci-après dénommé CRB COM
- CRB Documentation ci-après dénommé CRB DOC
- CRB Démocratie sanitaire ci-après dénommé CRB DEMOS

ARRÊTE

Article 1

En cas d'empêchement de **Madame Véronique CHENAIL**, et de **Monsieur Pascal MARTINET**, délégation de signature est donnée à **Monsieur Régis BEAUDET**, **responsable adjoint du Département Systèmes d'informations internes**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des autorisations d'engagement allouées au **CRB SI**, les actes valant engagement juridique **inférieur ou égal à 150 000 euros HT** pour les actes relevant des autorisations d'engagement ouvertes sur le budget principal.

Article 2

Délégation de signature est donnée à **Monsieur Régis BEAUDET, responsable adjoint du Département Systèmes d'informations internes**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des crédits de paiement alloués au **CRB SI**, la certification des services faits valant ordre de payer donné au comptable.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Paris, le 4 janvier 2017

Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé
Île-de-France

Signé

Christophe DEVYS

Agence régionale de santé

IDF-2017-01-04-028

ARRÊTÉ n° DS-MRFC / 2017-025

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE «
ORDONNATEUR »

du Directeur général de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

ARRÊTÉ n° DS-MRFC / 2017-025

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR »

du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L.1432-2 et R-1432-55

Vu le décret du 1^{er} juillet 2015 portant nomination de Monsieur Christophe DEVYS, conseiller d'État, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France à compter du 17 août 2015

Considérant les centres de responsabilité budgétaires (ci-après dénommés CRB) entre lesquels sont répartis les autorisations d'engagements et crédits de paiements budgétaires alloués à l'Agence Régionale de Santé Île-de-France :

- CRB Pilotage ci-après dénommé CRB PILOT
- CRB Frais généraux ci-après dénommé CRB FG
- CRB Immobilier ci-après dénommé CRB IMMO
- CRB Soutien juridique ci-après dénommé CRB JURIS
- CRB Masse salariale ci-après dénommé CRB PAYE
- CRB Recrutement et formation ci-après dénommé CRB FOREC
- CRB Relations sociales ci-après dénommé CRB SOC
- CRB Stratégie ci-après dénommé CRB DS
- CRB Informatique ci-après dénommé CRB SI
- CRB Systèmes d'information mutualisés ci-après dénommé CRB SI-M
- CRB Qualité sécurité et protection des populations ci-après dénommé CRB DQSPP
- CRB Promotion de la santé et de la réduction des inégalités ci-après dénommé CRB DPSRI
- CRB Offre de soins ci-après dénommé CRB DOS
- CRB Autonomie ci-après dénommé CRB DA
- CRB Communication ci-après dénommé CRB COM
- CRB Documentation ci-après dénommé CRB DOC
- CRB Démocratie sanitaire ci-après dénommé CRB DEMOS

ARRÊTE

Article 1

En cas d'empêchement de **Madame Véronique CHENAIL**, délégation de signature est donnée à **Madame Nadia BOULHAROUF, responsable du Département Affaires juridiques et marchés publics**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des autorisations d'engagement allouées au **CRB JURIS**, les actes valant engagement juridique **inférieur ou égal à 150 000 euros HT** pour les actes relevant des autorisations d'engagement ouvertes sur le budget principal.

Article 2

Délégation de signature est donnée à **Madame Nadia BOULHAROUF, responsable du Département Affaires juridiques et marchés publics**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des crédits de paiement alloués au **CRB JURIS**, la certification des services faits valant ordre de payer donné au comptable.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Paris, le 4 janvier 2017

Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé
Île-de-France

Signé

Christophe DEVYS

Agence régionale de santé

IDF-2017-01-04-029

ARRÊTÉ n° DS-MRFC/ 2017-026

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE «
ORDONNATEUR »

du Directeur général de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

ARRÊTÉ n° DS-MRFC/ 2017-026

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR »

du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L.1432-2 et R-1432-55

Vu le décret du 1^{er} juillet 2015 portant nomination de Monsieur Christophe DEVYS, conseiller d'État, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France à compter du 17 août 2015

Considérant les centres de responsabilité budgétaires (ci-après dénommés CRB) entre lesquels sont répartis les autorisations d'engagements et crédits de paiements budgétaires alloués à l'Agence Régionale de Santé Île-de-France :

- CRB Pilotage ci-après dénommé CRB PILOT
- CRB Frais généraux ci-après dénommé CRB FG
- CRB Immobilier ci-après dénommé CRB IMMO
- CRB Soutien juridique ci-après dénommé CRB JURIS
- CRB Masse salariale ci-après dénommé CRB PAYE
- CRB Recrutement et formation ci-après dénommé CRB FOREC
- CRB Relations sociales ci-après dénommé CRB SOC
- CRB Stratégie ci-après dénommé CRB DS
- CRB Informatique ci-après dénommé CRB SI
- CRB Systèmes d'information mutualisés ci-après dénommé CRB SI-M
- CRB Qualité sécurité et protection des populations ci-après dénommé CRB DQSPP
- CRB Promotion de la santé et de la réduction des inégalités ci-après dénommé CRB DPSRI
- CRB Offre de soins ci-après dénommé CRB DOS
- CRB Autonomie ci-après dénommé CRB DA
- CRB Communication ci-après dénommé CRB COM
- CRB Documentation ci-après dénommé CRB DOC
- CRB Démocratie sanitaire ci-après dénommé CRB DEMOS

ARRÊTE

Article 1

En cas d'empêchement de **Madame Véronique CHENAIL**, délégation de signature est donnée à **Madame Magalie CHAZELAS**, responsable du **Département Dialogue social, qualité de vie au travail et gouvernance RH**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des autorisations d'engagement allouées au **CRB SOC**, les actes valant engagement juridique **inférieur ou égal à 150 000 euros HT** pour les actes relevant des autorisations d'engagement ouvertes sur le budget principal.

Article 2

Délégation de signature est donnée à **Madame Magalie CHAZELAS, responsable du Département Dialogue social, qualité de vie au travail et gouvernance RH**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des crédits de paiement alloués au **CRB SOC**, la certification des services faits valant ordre de payer donné au comptable.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Paris, le 4 janvier 2017

Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé
Île-de-France

Signé

Christophe DEVYS

Agence régionale de santé

IDF-2017-01-04-030

ARRÊTÉ n° DS-MRFC/ 2017-027

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE «
ORDONNATEUR »

du Directeur général de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

ARRÊTÉ n° DS-MRFC/ 2017-027

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR »

du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L.1432-2 et R-1432-55

Vu le décret du 1^{er} juillet 2015 portant nomination de Monsieur Christophe DEVYS, conseiller d'État, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France à compter du 17 août 2015

Considérant les centres de responsabilité budgétaires (ci-après dénommés CRB) entre lesquels sont répartis les autorisations d'engagements et crédits de paiements budgétaires alloués à l'Agence Régionale de Santé Île-de-France :

- CRB Pilotage ci-après dénommé CRB PILOT
- CRB Frais généraux ci-après dénommé CRB FG
- CRB Immobilier ci-après dénommé CRB IMMO
- CRB Soutien juridique ci-après dénommé CRB JURIS
- CRB Masse salariale ci-après dénommé CRB PAYE
- CRB Recrutement et formation ci-après dénommé CRB FOREC
- CRB Relations sociales ci-après dénommé CRB SOC
- CRB Stratégie ci-après dénommé CRB DS
- CRB Informatique ci-après dénommé CRB SI
- CRB Systèmes d'information mutualisés ci-après dénommé CRB SI-M
- CRB Qualité sécurité et protection des populations ci-après dénommé CRB DQSPP
- CRB Promotion de la santé et de la réduction des inégalités ci-après dénommé CRB DPSRI
- CRB Offre de soins ci-après dénommé CRB DOS
- CRB Autonomie ci-après dénommé CRB DA
- CRB Communication ci-après dénommé CRB COM
- CRB Documentation ci-après dénommé CRB DOC
- CRB Démocratie sanitaire ci-après dénommé CRB DEMOS

ARRÊTE

Article 1

Délégation de signature est donnée à **Madame Véronique CHENAIL, Secrétaire Générale**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des autorisations d'engagement allouées aux **CRB FG, FOREC, IMMO, JURIS, PAYE, PILOT, SI et SOC**, les actes valant engagement juridique :

- **inférieur ou égal à 150 000 euros HT** pour les actes relevant des autorisations d'engagement ouvertes sur le budget principal,
- **et sans limitation de montant** pour les actes relevant des autorisations d'engagement ouvertes sur le budget annexe FIR.

Cette délégation ne vise pas les actes relatifs aux recrutements et à la gestion des carrières des personnels de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France, qui font l'objet d'un arrêté séparé.

Article 2

Délégation de signature est donnée à **Madame Véronique CHENAIL, Secrétaire Générale**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des crédits de paiement alloués aux **CRB FG, FOREC, IMMO, JURIS, PAYE, PILOT, SI et SOC**, la certification des services faits valant ordre de payer donné au comptable.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Paris, le 4 janvier 2017

Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé
Île-de-France

Signé

Christophe DEVYS

Agence régionale de santé

IDF-2017-01-04-031

ARRÊTÉ n° DS-MRFC/ 2017-028

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE «
ORDONNATEUR »

du Directeur général de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

ARRÊTÉ n° DS-MRFC/ 2017-028

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR »

du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L.1432-2 et R-1432-55

Vu le décret du 1^{er} juillet 2015 portant nomination de Monsieur Christophe DEVYS, conseiller d'État, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France à compter du 17 août 2015

Considérant les centres de responsabilité budgétaires (ci-après dénommés CRB) entre lesquels sont répartis les autorisations d'engagements et crédits de paiements budgétaires alloués à l'Agence Régionale de Santé Île-de-France :

- CRB Pilotage ci-après dénommé CRB PILOT
- CRB Frais généraux ci-après dénommé CRB FG
- CRB Immobilier ci-après dénommé CRB IMMO
- CRB Soutien juridique ci-après dénommé CRB JURIS
- CRB Masse salariale ci-après dénommé CRB PAYE
- CRB Recrutement et formation ci-après dénommé CRB FOREC
- CRB Relations sociales ci-après dénommé CRB SOC
- CRB Stratégie ci-après dénommé CRB DS
- CRB Informatique ci-après dénommé CRB SI
- CRB Systèmes d'information mutualisés ci-après dénommé CRB SI-M
- CRB Qualité sécurité et protection des populations ci-après dénommé CRB DQSPP
- CRB Promotion de la santé et de la réduction des inégalités ci-après dénommé CRB DPSRI
- CRB Offre de soins ci-après dénommé CRB DOS
- CRB Autonomie ci-après dénommé CRB DA
- CRB Communication ci-après dénommé CRB COM
- CRB Documentation ci-après dénommé CRB DOC
- CRB Démocratie sanitaire ci-après dénommé CRB DEMOS

ARRÊTE

Article 1

En cas d'empêchement de **Madame Véronique CHENAIL** et de **Madame Isabelle NEBOT-HOUSSAYE**, délégation de signature est donnée à **Madame Martine Desmet, responsable des Départements « pilotage des effectifs et de la masse salariale-évolutions professionnelles » et « gestion des ressources humaines »** à effet de signer, dans le cadre exclusif des autorisations d'engagement allouées au **CRB PAYE**, les actes valant engagement juridique inférieur ou égal à **150 000 euros HT** pour les actes relevant des autorisations d'engagement ouvertes sur le budget principal.

Cette délégation ne vise pas les actes relatifs aux recrutements et à la gestion des carrières des personnels de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France, qui font l'objet d'un arrêté séparé.

Article 2

Délégation de signature est donnée à **Madame Martine Desmet, responsable des Départements « pilotage des effectifs et de la masse salariale-évolutions professionnelles » et « gestion des ressources humaines »** à effet de signer, dans le cadre exclusif des crédits de paiement alloués au **CRB PAYE**, la certification des services faits valant ordre de payer donné au comptable.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Paris, le 4 janvier 2017

Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé
Île-de-France

Signé

Christophe DEVYS

Agence régionale de santé

IDF-2017-01-04-032

ARRÊTÉ n° DS-MRFC/ 2017-029

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE «
ORDONNATEUR »

du Directeur général de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

ARRÊTÉ n° DS-MRFC/ 2017-029

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR »

du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L.1432-2 et R-1432-55

Vu le décret du 1^{er} juillet 2015 portant nomination de Monsieur Christophe DEVYS, conseiller d'État, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France à compter du 17 août 2015

Considérant les centres de responsabilité budgétaires (ci-après dénommés CRB) entre lesquels sont répartis les autorisations d'engagements et crédits de paiements budgétaires alloués à l'Agence Régionale de Santé Île-de-France :

- CRB Pilotage ci-après dénommé CRB PILOT
- CRB Frais généraux ci-après dénommé CRB FG
- CRB Immobilier ci-après dénommé CRB IMMO
- CRB Soutien juridique ci-après dénommé CRB JURIS
- CRB Masse salariale ci-après dénommé CRB PAYE
- CRB Recrutement et formation ci-après dénommé CRB FOREC
- CRB Relations sociales ci-après dénommé CRB SOC
- CRB Stratégie ci-après dénommé CRB DS
- CRB Informatique ci-après dénommé CRB SI
- CRB Systèmes d'information mutualisés ci-après dénommé CRB SI-M
- CRB Qualité sécurité et protection des populations ci-après dénommé CRB DQSPP
- CRB Promotion de la santé et de la réduction des inégalités ci-après dénommé CRB DPSRI
- CRB Offre de soins ci-après dénommé CRB DOS
- CRB Autonomie ci-après dénommé CRB DA
- CRB Communication ci-après dénommé CRB COM
- CRB Documentation ci-après dénommé CRB DOC
- CRB Démocratie sanitaire ci-après dénommé CRB DEMOS

ARRÊTE

Article 1

En cas d'empêchement de **Madame Véronique CHENAIL**, délégation de signature est donnée à **Monsieur Samir EL BAZ**, **Directeur du Pôle Pilotage interne**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des autorisations d'engagement allouées aux **CRB FG, IMMO et PILOT**, les actes valant engagement juridique :

- **inférieur ou égal à 150 000 euros HT** pour les actes relevant des autorisations d'engagement ouvertes sur le budget principal,
- **et sans limitation de montant** pour les actes relevant des autorisations d'engagement ouvertes sur le budget annexe FIR.

Article 2

Délégation de signature est donnée à **Monsieur Samir EL BAZ, Directeur du Pôle Pilotage interne**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des crédits de paiement alloués aux **CRB FG, IMMO et PILOT**, la certification des services faits valant ordre de payer donné au comptable.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Paris, le 4 janvier 2017

Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé
Île-de-France

Signé

Christophe DEVYS

Agence régionale de santé

IDF-2017-01-04-033

ARRÊTÉ n° DS-MRFC/ 2017-030

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE «
ORDONNATEUR »

du Directeur général de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

ARRÊTÉ n° DS-MRFC/ 2017-030

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR »

du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L.1432-2 et R-1432-55

Vu le décret du 1^{er} juillet 2015 portant nomination de Monsieur Christophe DEVYS, conseiller d'État, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France à compter du 17 août 2015

Considérant les centres de responsabilité budgétaires (ci-après dénommés CRB) entre lesquels sont répartis les autorisations d'engagements et crédits de paiements budgétaires alloués à l'Agence Régionale de Santé Île-de-France :

- CRB Pilotage ci-après dénommé CRB PILOT
- CRB Frais généraux ci-après dénommé CRB FG
- CRB Immobilier ci-après dénommé CRB IMMO
- CRB Soutien juridique ci-après dénommé CRB JURIS
- CRB Masse salariale ci-après dénommé CRB PAYE
- CRB Recrutement et formation ci-après dénommé CRB FOREC
- CRB Relations sociales ci-après dénommé CRB SOC
- CRB Stratégie ci-après dénommé CRB DS
- CRB Informatique ci-après dénommé CRB SI
- CRB Systèmes d'information mutualisés ci-après dénommé CRB SI-M
- CRB Qualité sécurité et protection des populations ci-après dénommé CRB DQSPP
- CRB Promotion de la santé et de la réduction des inégalités ci-après dénommé CRB DPSRI
- CRB Offre de soins ci-après dénommé CRB DOS
- CRB Autonomie ci-après dénommé CRB DA
- CRB Communication ci-après dénommé CRB COM
- CRB Documentation ci-après dénommé CRB DOC
- CRB Démocratie sanitaire ci-après dénommé CRB DEMOS

ARRÊTE

Article 1

En cas d'empêchement de **Madame Véronique CHENAIL** et de **Monsieur Samir EL BAZ**, délégation de signature est donnée à **Monsieur Pierre HOUSIEAUX**, responsable du **Département Achats et moyens généraux**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des autorisations d'engagement allouées au **CRB FG**, les actes valant engagement juridique **inférieur ou égal à 150 000 euros HT** pour les actes relevant des autorisations d'engagement ouvertes sur le budget principal.

Article 2

Délégation de signature est donnée à **Monsieur Pierre HOUSIEAUX, responsable du Département Achats et moyens généraux**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des crédits de paiement alloués au **CRB FG**, la certification des services faits valant ordre de payer donné au comptable.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Paris, le 4 janvier 2017

Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé
Île-de-France

Signé

Christophe DEVYS

Agence régionale de santé

IDF-2017-01-04-034

ARRÊTÉ n° DS-MRFC/ 2017-031

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE «

ORDONNATEUR »

du Directeur général de l'Agence régionale de santé

Île-de-France

ARRÊTÉ n° DS-MRFC/ 2017-031

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR »

du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L.1432-2 et R-1432-55

Vu le décret du 1^{er} juillet 2015 portant nomination de Monsieur Christophe DEVYS, conseiller d'État, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France à compter du 17 août 2015

Considérant les centres de responsabilité budgétaires (ci-après dénommés CRB) entre lesquels sont répartis les autorisations d'engagements et crédits de paiements budgétaires alloués à l'Agence Régionale de Santé Île-de-France :

- CRB Pilotage ci-après dénommé CRB PILOT
- CRB Frais généraux ci-après dénommé CRB FG
- CRB Immobilier ci-après dénommé CRB IMMO
- CRB Soutien juridique ci-après dénommé CRB JURIS
- CRB Masse salariale ci-après dénommé CRB PAYE
- CRB Recrutement et formation ci-après dénommé CRB FOREC
- CRB Relations sociales ci-après dénommé CRB SOC
- CRB Stratégie ci-après dénommé CRB DS
- CRB Informatique ci-après dénommé CRB SI
- CRB Systèmes d'information mutualisés ci-après dénommé CRB SI-M
- CRB Qualité sécurité et protection des populations ci-après dénommé CRB DQSP
- CRB Promotion de la santé et de la réduction des inégalités ci-après dénommé CRB DPSRI
- CRB Offre de soins ci-après dénommé CRB DOS
- CRB Autonomie ci-après dénommé CRB DA
- CRB Communication ci-après dénommé CRB COM
- CRB Documentation ci-après dénommé CRB DOC
- CRB Démocratie sanitaire ci-après dénommé CRB DEMOS

ARRÊTE

Article 1

En cas d'empêchement de **Madame Véronique CHENAIL et de Madame Isabelle NEBOT-HOUSSAYE**, délégation de signature est donnée à **Madame Gaëlle JOURDAN, responsable du Département Développement des compétences et parcours professionnels**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des autorisations d'engagement allouées au **CRB FOREC**, les actes valant engagement juridique **inférieur ou égal à 150 000 euros HT** pour les actes relevant des autorisations d'engagement ouvertes sur le budget principal.

Article 2

Délégation de signature est donnée à **Madame G elle JOURDAN, responsable du D partement D veloppement des comp tences et parcours professionnels**,   effet de signer, dans le cadre exclusif des cr dits de paiement allou s au **CRB FOREC**, la certification des services faits valant ordre de payer donn  au comptable.

Article 3

Le pr sent arr t  sera publi  au recueil des actes administratifs de la pr fecture de la r gion  le-de-France.

Fait   Paris, le 4 janvier 2017

Le Directeur g n ral
de l'Agence R gionale de Sant 
 le-de-France

Sign 

Christophe DEVYS

Agence régionale de santé

IDF-2017-01-04-035

ARRÊTÉ n° DS-MRFC/ 2017-032

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE «
ORDONNATEUR »

du Directeur général de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

ARRÊTÉ n° DS-MRFC/ 2017-032

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR »

du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L.1432-2 et R-1432-55

Vu le décret du 1^{er} juillet 2015 portant nomination de Monsieur Christophe DEVYS, conseiller d'État, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France à compter du 17 août 2015

Considérant les centres de responsabilité budgétaires (ci-après dénommés CRB) entre lesquels sont répartis les autorisations d'engagements et crédits de paiements budgétaires alloués à l'Agence Régionale de Santé Île-de-France :

- CRB Pilotage ci-après dénommé CRB PILOT
- CRB Frais généraux ci-après dénommé CRB FG
- CRB Immobilier ci-après dénommé CRB IMMO
- CRB Soutien juridique ci-après dénommé CRB JURIS
- CRB Masse salariale ci-après dénommé CRB PAYE
- CRB Recrutement et formation ci-après dénommé CRB FOREC
- CRB Relations sociales ci-après dénommé CRB SOC
- CRB Stratégie ci-après dénommé CRB DS
- CRB Informatique ci-après dénommé CRB SI
- CRB Systèmes d'information mutualisés ci-après dénommé CRB SI-M
- CRB Qualité sécurité et protection des populations ci-après dénommé CRB DQSPP
- CRB Promotion de la santé et de la réduction des inégalités ci-après dénommé CRB DPSRI
- CRB Offre de soins ci-après dénommé CRB DOS
- CRB Autonomie ci-après dénommé CRB DA
- CRB Communication ci-après dénommé CRB COM
- CRB Documentation ci-après dénommé CRB DOC
- CRB Démocratie sanitaire ci-après dénommé CRB DEMOS

ARRÊTE

Article 1

En cas d'empêchement de **Madame Véronique CHENAIL**, délégation de signature est donnée à **Monsieur Pascal MARTINET, responsable du Département Systèmes d'informations internes**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des autorisations d'engagement allouées au **CRB SI**, les actes valant engagement juridique **inférieur ou égal à 150 000 euros HT** pour les actes relevant des autorisations d'engagement ouvertes sur le budget principal.

Article 2

Délégation de signature est donnée à **Monsieur Pascal MARTINET, responsable du Département Systèmes d'informations internes**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des crédits de paiement alloués au **CRB SI**, la certification des services faits valant ordre de payer donné au comptable.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Paris, le 4 janvier 2017

Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé
Île-de-France

Signé

Christophe DEVYS

Agence régionale de santé

IDF-2017-01-04-036

ARRÊTÉ n° DS-MRFC/ 2017-033

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE «

ORDONNATEUR »

du Directeur général de l'Agence régionale de santé

Île-de-France

ARRÊTÉ n° DS-MRFC/ 2017-033

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR »

du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L.1432-2 et R-1432-55

Vu le décret du 1^{er} juillet 2015 portant nomination de Monsieur Christophe DEVYS, conseiller d'État, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France à compter du 17 août 2015

Considérant les centres de responsabilité budgétaires (ci-après dénommés CRB) entre lesquels sont répartis les autorisations d'engagements et crédits de paiements budgétaires alloués à l'Agence Régionale de Santé Île-de-France :

- CRB Pilotage ci-après dénommé CRB PILOT
- CRB Frais généraux ci-après dénommé CRB FG
- CRB Immobilier ci-après dénommé CRB IMMO
- CRB Soutien juridique ci-après dénommé CRB JURIS
- CRB Masse salariale ci-après dénommé CRB PAYE
- CRB Recrutement et formation ci-après dénommé CRB FOREC
- CRB Relations sociales ci-après dénommé CRB SOC
- CRB Stratégie ci-après dénommé CRB DS
- CRB Informatique ci-après dénommé CRB SI
- CRB Systèmes d'information mutualisés ci-après dénommé CRB SI-M
- CRB Qualité sécurité et protection des populations ci-après dénommé CRB DQSPP
- CRB Promotion de la santé et de la réduction des inégalités ci-après dénommé CRB DPSRI
- CRB Offre de soins ci-après dénommé CRB DOS
- CRB Autonomie ci-après dénommé CRB DA
- CRB Communication ci-après dénommé CRB COM
- CRB Documentation ci-après dénommé CRB DOC
- CRB Démocratie sanitaire ci-après dénommé CRB DEMOS

ARRÊTE

Article 1

En cas d'empêchement de **Madame Véronique CHENAIL**, délégation de signature est donnée à **Madame Isabelle NEBOT-HOUSSAYE**, Directrice du **Pôle ressources humaines**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des autorisations d'engagement allouées aux **CRB PAYE et FOREC**, les actes valant engagement juridique inférieur ou égal à **150 000 euros HT** pour les actes relevant des autorisations d'engagement ouvertes sur le budget principal.

Cette délégation ne vise pas les actes relatifs aux recrutements et à la gestion des carrières des personnels de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France, qui font l'objet d'un arrêté séparé.

Article 2

Délégation de signature est donnée à **Madame Isabelle NEBOT-HOUSSAYE, Directrice du Pôle Ressources humaines**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des crédits de paiement alloués aux **CRB PAYE et FOREC**, la certification des services faits valant ordre de payer donné au comptable.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Paris, le 4 janvier 2017

Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé
Île-de-France

Signé

Christophe DEVYS

Agence régionale de santé

IDF-2017-01-04-037

ARRÊTÉ n° DS-MRFC/ 2017-034

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE «
ORDONNATEUR »

du Directeur général de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

ARRÊTÉ n° DS-MRFC/ 2017-034

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR »

du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L.1432-2 et R-1432-55

Vu le décret du 1^{er} juillet 2015 portant nomination de Monsieur Christophe DEVYS, conseiller d'État, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France à compter du 17 août 2015

Considérant les centres de responsabilité budgétaires (ci-après dénommés CRB) entre lesquels sont répartis les autorisations d'engagements et crédits de paiements budgétaires alloués à l'Agence Régionale de Santé Île-de-France :

- CRB Pilotage ci-après dénommé CRB PILOT
- CRB Frais généraux ci-après dénommé CRB FG
- CRB Immobilier ci-après dénommé CRB IMMO
- CRB Soutien juridique ci-après dénommé CRB JURIS
- CRB Masse salariale ci-après dénommé CRB PAYE
- CRB Recrutement et formation ci-après dénommé CRB FOREC
- CRB Relations sociales ci-après dénommé CRB SOC
- CRB Stratégie ci-après dénommé CRB DS
- CRB Informatique ci-après dénommé CRB SI
- CRB Systèmes d'information mutualisés ci-après dénommé CRB SI-M
- CRB Qualité sécurité et protection des populations ci-après dénommé CRB DQSPP
- CRB Promotion de la santé et de la réduction des inégalités ci-après dénommé CRB DPSRI
- CRB Offre de soins ci-après dénommé CRB DOS
- CRB Autonomie ci-après dénommé CRB DA
- CRB Communication ci-après dénommé CRB COM
- CRB Documentation ci-après dénommé CRB DOC
- CRB Démocratie sanitaire ci-après dénommé CRB DEMOS

ARRÊTE

Article 1

En cas d'empêchement de **Madame Véronique CHENAIL** et de **Monsieur Samir EL BAZ**, délégation de signature est donnée à **Monsieur Alain TROUSSIER**, responsable du **Département Gestion régionale mobilière et immobilière et du développement durable**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des autorisations d'engagement allouées au **CRB IMMO**, les actes valant engagement juridique **inférieur ou égal à 150 000 euros HT** pour les actes relevant des autorisations d'engagement ouvertes sur le budget principal.

Article 2

Délégation de signature est donnée à **Monsieur Alain TROUSSIER, responsable du Département Gestion régionale mobilière et immobilière et du développement durable**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des crédits de paiement alloués au **CRB IMMO**, la certification des services faits valant ordre de payer donné au comptable.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Paris, le 4 janvier 2017

Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé
Île-de-France

Signé

Christophe DEVYS

Direction régionale et interdépartementale de
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

IDF-2017-01-27-003

Arrêté portant subdélégation de signature de Mme Anne
BOSSY, directrice régionale et interdépartementale de
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

**Direction régionale et interdépartementale
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt**

ARRÊTÉ

**portant subdélégation de signature de Madame Anne BOSSY,
directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture
et de la forêt d'Île-de-France en matière d'ordonnancement secondaire**

La directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

Vu le décret n° 2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,

Vu le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France,

Vu l'arrêté ministériel du 4 juillet 2016 nommant Madame Anne BOSSY, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour la région Île-de-France, à compter du 1^{er} août 2016,

Vu l'arrêté préfectoral n°IDF-2017-01-04-007 du 4 janvier 2017 portant délégation de signature à Madame Anne BOSSY, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France, en matière d'ordonnancement secondaire,

ARRÊTÉ :

Article 1^{er} : Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté préfectoral du 23 août 2016 susvisé, et en cas d'absence ou d'empêchement de Madame Anne BOSSY, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France, la subdélégation de signature est donnée à :

- Monsieur Bertrand MANTEROLA, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional et interdépartemental adjoint ;
- Monsieur Thierry CHILLAUD, inspecteur général de la santé publique vétérinaire, directeur régional et interdépartemental adjoint ;
- Monsieur Sébastien FAUGERE, attaché d'administration principal, secrétaire général ;
- Monsieur Eric DIEUPART-RUEL, attaché d'administration, secrétaire général adjoint ;

- Madame Catherine PERICAUD, secrétaire administrative au secrétariat général ;

à l'effet de signer, dans les limites de leurs attributions, au nom du préfet de la région d'Île-de-France, tous arrêtés, décisions, pièces ou conventions, pour procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'État dans le cadre des programmes suivants :

- **Enseignement supérieur et recherche agricoles (n°142)**
 - **Enseignement technique agricole (n°143),**
 - **Economie et développement durable de l'agriculture et de la forêt (n°149),**
 - **Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation (n°206),**
 - **Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture (n°215),**
 - **Moyens mutualisés des administrations déconcentrées (n°333)**
- "fonctionnement courant des directions départementales interministérielles " (action 1).**

ainsi que, dans la limite de leurs attributions et dans la limite des plafonds de dépenses qui auront été notifiés par le préfet de région, toutes pièces pour procéder à l'ordonnancement secondaire des dépenses de l'État dans le cadre des programmes suivants :

- **Moyens mutualisés des administrations déconcentrées (n°333),**
Loyers et charges immobilières des administrations déconcentrées " (action 2)
- **"Opérations immobilières déconcentrées " (n° 724)**

Article 2 : Les agents habilités au sein des services à constater le service fait et vérifier la conformité avec les pièces justificatives font l'objet d'une annexe au présent arrêté.

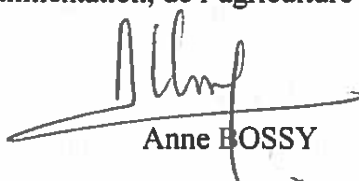
Article 3 : L'arrêté n°IDF-2016-08-26-003 du 26 août 2016 est abrogé.

Article 4 : Une ampliation de cet arrêté sera adressée au préfet de la région d'Île-de-France – direction des services administratifs du secrétariat général aux affaires régionales.

Article 5 : La directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et les personnes mentionnées aux articles 1 et 2 sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Cachan, le **27 JAN. 2017**

La directrice régionale et interdépartementale
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt



Anne BOSSY

ANNEXE

Liste des agents du secrétariat général habilités à valider les opérations comptables dans les outils Chorus

Sébastien FAUGERE, secrétaire général,
Eric DIEUPART-RUEL, adjoint au secrétaire général,
Catherine PERICAUD, responsable de la comptabilité,
Muriel JAMET, agent du pôle comptabilité.

Liste des agents habilités à constater le service fait et vérifier la conformité avec les pièces justificatives

DRIAAF site de Cachan

Secrétariat général (SG)

Régis LEMONNIER, responsable de la mission des systèmes d'information
Aurélié MAZZOLENI, responsable CEPEC
Eric DIEUPART-RUEL, secrétaire général adjoint

Service régional de la formation et du développement (SRFD)

Naïda DRIF, chef du service
Dominique DANCE, adjointe au chef du service

Service régional de la forêt et du bois, de la biomasse et des territoires (SERFOBT)

Pierre-Emmanuel SAVATTE, chef du service
Elvira MELIN, adjointe au chef du service

Service régional d'informations statistiques et économiques (SRISE)

Gérôme PIGNARD, chef du service
Christine CHEVEAU, adjointe au chef de service

Service régional de l'économie agricole (SREA)

Yves GUY, chef du service
Antoine MENET, adjoint au chef de service

Service régional de l'Alimentation (SRAL)

Nathalie PIHIER, chef de service
Yamine AFFEJEE, adjoint au chef de service

Mission d'appui aux personnels et aux structures (MAPS)

Bernard GUEGUEN, inspecteur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures
Yves ROYER, inspecteur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures
Maclou VIOT, inspecteur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures

Inspecteurs santé et de sécurité du travail (ISS)

Pierre CLAVEL, inspecteur santé et sécurité du travail
Patricia LALLEMENT, inspecteur santé et sécurité du travail

Assistant de service social (ASS)

Sabrina SAIDJ, assistante sociale

DRIAAF site de Roissy

SRAL/SIVEP

Thierry BADIN DE MONTJOYE, chef du poste frontalier
Julien GOZARD, adjoint au chef de poste, responsable PEC

DRIAAF site de Rungis

Service régional de l'Alimentation (SRAL)

Ludovic DUBOIS, chef de pôle
Zineb HADJOU-LEPINOIS, adjointe au chef de pôle

RNM/SRISE

Franck LEMAITRE, adjoint au chef de pôle

BNEVP

Catherine COLLINET, directrice
Jean-Blaise DAVAINÉ, adjoint de la directrice

Rectorat de l'académie de Créteil

IDF-2017-01-25-002

Arrêté du 25 janvier 2017 portant délégation de signature à
madame Nathalie GAUTIER, déléguée académique à la
formation professionnelle initiale et continue du rectorat de
Créteil



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

**Arrêté du 25 janvier 2017 portant délégation de signature à madame Nathalie GAUTIER,
déléguée académique à la formation professionnelle initiale et continue du rectorat de Créteil**

LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE CRETEIL

- VU** le code de l'éducation et notamment son article D 222-20 ;
- VU** le code du travail et notamment son article R 6233-17 ;
- VU** le décret n°90-426 du 22 mai 1990 fixant les dispositions applicables aux conseillers en formation continue appartenant aux corps relevant du ministre chargé de l'éducation ;
- VU** le décret n°93-412 du 19 mars 1993 relatif aux personnels contractuels du niveau de la catégorie A exerçant en formation continue des adultes;
- VU** le décret du 7 mai 2014 nommant madame Béatrice GILLE rectrice de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 17 janvier 2014 nommant monsieur Thierry LEDROIT dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 20 janvier 2017 nommant madame Nathalie GAUTIER, inspectrice de l'éducation nationale hors classe, déléguée académique à la formation professionnelle initiale et continue de l'académie de Créteil ;

ARRETE

ARTICLE 1 : En cas d'absence ou d'empêchement de la rectrice ou du secrétaire général de l'académie de Créteil, délégation de signature est donnée à :

Madame Nathalie GAUTIER, déléguée académique à la formation professionnelle initiale et continue, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions et compétences, les actes suivants :

1) En matière de gestion du personnel

- Arrêté de nomination des conseillers en formation continue titulaires (pour la période probatoire et pour la confirmation dans leurs fonctions) ;
- Contrat de travail pour les conseillers en formation continue non titulaires ;
- Autorisation préalable de recrutement pour les agents contractuels exerçant dans les GRETA ;
- Avenant au contrat de travail relatif à la réévaluation de la rémunération, au temps partiel ou à la requalification des contrats des conseillers en formation continue non titulaires ;
- Non opposition à diriger un centre de formation d'apprentis pour les personnes appelées à diriger ce type d'établissement ;
- Non opposition à enseigner dans un centre de formation d'apprentis pour les personnes appelées à enseigner dans ce type d'établissement ;

2) En matière de gestion financière

- Avis sur les demandes d'ouverture ou de fermeture des supports gagés des GRETA ;
- Convocation du Fonds Académique de Mutualisation (F.A.M.) ;
- Décision fixant le montant de la contribution annuelle demandée aux GRETA pour alimenter le F.A.M.;
- Notification des subventions du F.A.M.

3) En matière de suivi de formation

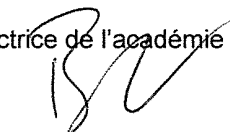
- Décision de positionnement réglementaire (aménagement du temps de la formation diplômante) ;
- Dispense d'épreuves ;
- Décision d'habilitation à pratiquer le contrôle en cours de formation (C.C.F.)

ARTICLE 2 : Le présent arrêté abroge l'arrêté du 13 mai 2014.

ARTICLE 3 : Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Créteil, le 25 janvier 2017

La rectrice de l'académie de Créteil



Béatrice GILLE